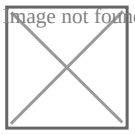


# Se porter personne digne de confiance

Par **Lovely73**, le **02/06/2016** à **13:06**

Bonjour,
Je viens vers vous pour m aider dans une situation délicate.. Voilà je suis marraine d une ado de 15 ans dont la maman est actuellement sous le coup d une enquête sociale car elle laisse ses enfants seuls durant plusieurs jours.
De plus elle ne s entend pas du tout avec ma filleule et elle la menace régulièrement de la placer en famille d accueil pour être tranquille !!!
Mon souhait serait de faire une demande pour l accueillir chez moi en tant que personne de confiance.
Le soucis est que je ne sais pas vers qui me tourner pour une telle demande..
J espère que quelqu'un pourra m éclairer sur la marche à suivre!!
Je remercie d avance ceux qui prendront le temps de me répondre...

Par **Visiteur**, le **02/06/2016** à **14:10**

Bonjour,
à part les services sociaux justement peut être ? Mais tant que la maman se contente de menacer et qu'il n'y a pas de réel mauvais traitement...?

Par **Lovely73**, le **02/06/2016** à **14:19**

Merci pour votre réponse rapide..
Le fait qu'elle les laisse seuls est déjà un début de mauvais traitement non??
De plus je sais que ma filleule à déjà subit de la violence de la part de sa mère autant verbale que physique!!

Par **Visiteur**, le **02/06/2016** à **15:02**

vous dites ses enfants ? quel age ont ils ? Le fait d'être la marraine ne vous donne aucun droit par contre ! Après méfiez vous aussi de ce que peut raconter un ou une ado ! Ils peuvent avoir tendance à en rajouter un peu parfois. Une simple gifle peut devenir des coups dans leur bouche. Ils deviennent battus ! donc méfiance...

Par **Lovely73**, le **02/06/2016** à **15:39**

Les enfants ont 15 11 et 10 ans!!
Je l ai vu mettre des coup de pieds dans les jambes de la plus grande et elle l insulte de p....!!!
Ma filleule part régulièrement de chez elle après une dispute et sa mère m appelle pour me le dire!!
Elle m à raconté un jour que sa fille à voulu se planté un couteau dans le ventre car elle supporte plus d être chez elle..mais elle me l à dit en rigolant comme si c était rien!!
Elle est vraiment irresponsable et c est pour cela que je veux intervenir.
Je sais que j ai aucun droit en tant que marraine mais je peux pas rester sans rien faire..

Par **Visiteur**, le **02/06/2016** à **15:42**

A part les services sociaux... la police ne vous écoutera même pas !

Par **Lovely73**, le **02/06/2016** à **15:55**

Je sais la police n en a rien à faire..
Je vais donc contacter les services sociaux mais l enquête et en cours donc il faut que j attende le rapport!!!
Merci de m avoir consacrer du temps!!!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés